

BUREAU FEDERAL N° 10 - 12 DECEMBRE 2001

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	DANIEL ARCUSET - PAUL BENARD - LIONEL CACAULT - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - JEAN-PIERRE FOURNERY - ANDRE GIRAUD - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIANROGGEMANS
Assistent	JEAN GRACIA – JEAN-FRANÇOIS COQUAND, représentant ROBERT POIRIER

Réunion ouverte à 18h30

1- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 9 DU 7 NOVEMBRE 2001

PAUL BENARD précise qu'une réunion s'est tenue à La Roche-sur-Yon (P-L) pour étudier les modifications à apporter aux structures du stade en vue d'une éventuelle organisation des Championnats de France Elite de 2004 (et non des Championnats des Jeunes 2002, comme l'indique le PV, page 4).

JEAN-PIERRE FOURNERY ajoute que le Maire de La Roche-sur-Yon est Conseiller Régional (et non Conseiller Général).

De plus, le Président BERNARD AMSALEM n'était pas présent à Angers (comme il est noté, page 4) où la FFA était représentée par le Vice-Président DANIEL ARCUSET.

→ **Compte tenu de ces rectifications, le procès-verbal n° 9 du Bureau Fédéral du 7 novembre 2001 est approuvé à l'unanimité.**

2. - INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

Le Président évoque la tournée aux Antilles et en Guyane entamée par le DTN ROBERT POIRIER, accompagné de MAGUY NESTORET, et qui est représenté ce jour par son Adjoint JEAN-FRANÇOIS COQUAND.

● Colloque Européen des Entraîneurs, à Pierrefitte (I-F).

Organisé par l'AEFA, il a rassemblé de nombreux entraîneurs et Cadres Techniques et le Président relève que les débats ont été intéressants.

● Assemblée Générale du Comité Départemental des Bouches-du-Rhône.

Le Président a eu l'occasion de participer à cette Assemblée Générale dont il a suivi avec intérêt le déroulement dynamique, en présence de nombreux jeunes dirigeants pleins d'idées et de projets.

● 2èmes Assises des Clubs.

Le sujet a été déjà évoqué à l'occasion du Comité Directeur du 1^{er} décembre mais le Président se plaît à rappeler la bonne organisation de ces Assises et la qualité de débats ouverts et constructifs. Des idées sont à puiser pour faire évoluer l'athlétisme à court, moyen et long terme.

La Soirée au Cirque d'Hiver où se sont mélangées les générations a été très agréable et appréciée. Il est souhaitable que de telles occasions conviviales puissent se renouveler.

● **Salon des Maires de France.**

Il vient de se tenir à la Porte de Versailles et la FFA a pu y être présente, accueillie sur son stand par un exposant. Cela a représenté une excellente opportunité car il est utile d'être ainsi au contact de décideurs, notamment en matière d'investissements. De nombreuses demandes ont concerné les animations Kid Stadium et les installations d'athlétisme.

Il s'agit d'une bonne expérience à renouveler et d'autres Salons mériteraient notre présence, celui de l'Education Nationale, par exemple, en lien avec nos Partenaires et en disposant d'une plaquette adaptée à l'événement.

JEAN-PIERRE FOURNERY indique avoir participé à la permanence assurée sur le stand et avoir ainsi répondu à de nombreuses interrogations de Maires concernant surtout les équipements d'athlétisme.

● **Challenge Caisse d'Epargne de la Ligue de Champagne.**

A l'invitation du Président CHRISTIAN PREVOST, le Président a assisté à la remise des prix de ce Challenge, dans les locaux de la Caisse d'Epargne de Reims.

Il a pu visiter la nouvelle « Salle JEAN POCZOBUT », destinée à la pratique de l'athlétisme hivernal, avec ses 5 couloirs de 200m et un espace pouvant éventuellement accueillir des praticables pour le public. L'ensemble des travaux a représenté une dépense d'environ 18 millions de francs.

La Salle a été inaugurée quelques jours plus tard en présence de JEAN POCZOBUT, ancien élu municipal, entraîneur et Président de la Ligue, puis de la FFA.

● **GIP Paris Saint-Denis 2003**

Le Préfet JEAN DUSSOURD, futur Président du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Paris 2003 Saint-Denis qui sera installé en janvier, a eu l'occasion d'un premier tour d'horizon avec BERNARD AMSALEM.

● **20 km de Paris**

Il s'est agi d'une belle course qui a rassemblé environ 6000 participants, bien que handicapée par un report de date dû au Plan Vigipirate.

● **Assemblée Générale de la Ligue d'Ile-de-France**

Le Président a assisté à cette Assemblée Générale, accompagné par JEAN GRACIA. Elle s'est bien déroulée et a permis un utile échange avec les participants, représentants des Clubs, qui semblent parfois manquer d'information malgré la diffusion régulière des PV fédéraux par INFOS FFA et sur le site internet.

● **Organisation des Gymnasiades 2002, à Caen (B-N).**

Le Président a participé à une réunion du Comité d'Organisation de cette compétition organisée pour les Cadets en Gymnastique, Natation et Athlétisme. Les préparatifs avancent et notre Jury d'athlétisme interviendra. Lors de la manifestation, des représentants des Fédérations nationales des sports concernés seront présents.

Pour la DTN, JEAN-PAUL BOURDON est également intervenu et le DTN devra procéder à la sélection des athlètes pour le 24 avril.

● **Championnats d'Europe de Cross-country, à Thoune (Suisse).**

Au nom de tous, le Président félicite notre Délégation pour les excellents résultats obtenus et particulièrement YAMNA BELKACEM Championne d'Europe, l'Equipe de France se classant 3^e, tandis que les Masculins sont 2^e, les Juniors Masculins 3^e et les Juniors Féminines 5^e par Equipe.

PAUL BENARD fait part du très bon comportement des participants qui obtiennent de plus le meilleur ensemble de classements jamais obtenu dans ces Championnats d'Europe.

PIERRE-YVON LENOIR demande si tous les pays d'Europe jouent le jeu en participant à ces épreuves.

PAUL BENARD ajoute que tous les meilleurs athlètes européens ne sont pas forcément là mais la compétition est malgré tout très relevée.

● **Gestion comptable de la FFA.**

Suite à la démission du Trésorier Général GERARD HERTRICH, qui assurera la présentation des comptes de la saison à l'Assemblée Générale, le Président a demandé au Trésorier Général Adjoint CHRISTIAN ROGGMANS de préparer et de présenter le Budget 2002.

Il évoquera ce point lors de la réunion du Comité Directeur précédent l'Assemblée Générale.

En toute sérénité, le Président fait appel au sens des responsabilités de chacun afin que demeure un esprit d'équipe et que règne un bon climat de loyauté et de solidarité. Particulièrement, au moment où deux défis particuliers sont à relever : celui concernant le nombre de licenciés et celui de l'équilibre des comptes malgré les difficultés économiques de l'heure.

Le Président estime que l'année 2002, qui s'annonce difficile, sera un cap à franchir et que nous devons remporter de bons succès aux Championnats d'Europe de Munich et lors de la Coupe d'Europe d'Annecy, puis au Mondial de Paris Saint-Denis en 2003 et aux Jeux d'Athènes en 2004.

Le travail amorcé avec ce qui constitue la base de notre sport doit se poursuivre en faveur de l'accueil, de l'animation et de la fidélisation des licenciés, ce dont beaucoup ont d'ailleurs pleine conscience. Le travail sera long mais s'entrepren déjà.

Lui-même s'est engagé pour ce mandat de 4 ans et affirme qu'il ira à son terme, avec détermination et avec l'aide des Partenaires désireux d'accompagner nos efforts. Ils se sont déjà manifestés, comme, par exemple, Gaz de France et la Caisse d'Epargne, à l'occasion de nos pourparlers avec France Télévision qui s'interroge sur la poursuite des relations au prétexte des événements et des difficultés économiques. Des contacts sont aussi en cours avec d'autres chaînes.

GUY MANFREDI souhaite apporter un motif d'optimisme en indiquant qu'après relevé effectué par ANASTASE SEVASTOS de la CFB, 450 Clubs ont vu leur effectif de Cadets et Juniors augmenter de plus de 1 600 unités en 2001. Ils seront donc destinataires de l'aide directe versée aux Clubs par la FFA, dans le cadre de la disposition concernant l'augmentation des Jeunes licenciés.

● Forum du site Internet fédéral

Plusieurs membres du Bureau Fédéral estiment que ce forum est à maintenir pour le principe qu'il représente mais que l'esprit en est dévoyé par certains intervenants qui, l'utilisant comme un défouloir personnel et souvent anonyme, donnent une mauvaise image de notre sport.

Une réflexion s'est engagée pour que soient évités les règlements de comptes et les diffamations concernant des athlètes.

La Charte concernant les interventions sur ce forum sera réétudiée, communiquée et le filtrage plus vigilant.

DANIEL ARCUSSET demande à quoi servent exactement certaines diatribes anonymes relevées et pense que cet outil de communication devrait plutôt servir, à des responsables, de moyen d'information et de formation.

PIERRE-YVON LENOIR y voit une volonté de « faire moderne » qui ridiculise !

BERNARD AMSALEM demande que des consignes soient données aux personnes triant les messages car la respectabilité du site fédéral doit être protégée.

JEAN GRACIA confirme qu'il est prévu de faire évoluer le site et qu'une nouvelle charte est en cours d'élaboration.

3. - INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ANNIE LAURENT

◆ Congrès de la FFA

ANNIE LAURENT confirme que le Congrès sera organisé à Noisy-le-Grand (I-F) où les hébergements se partageront entre l'Atria et l'Ibis.

Elle rappelle que le Colloque des Cadres techniques se déroulera à l'INSEP, du 23 au 25 janvier.

Le **vendredi 25 janvier** : réunions plénières des Commissions Nationales, à l'Atria :

- de 10h00 à 13h30 CNO, CNJ et CNCHS ;
- de 15h30 à 19h00 CSO, CNV et CNM.

Le **samedi 26 janvier** :

- à partir de 8h30 (Vérification des Pouvoirs) ; l'Assemblée Générale et ses trois Groupes de travail se tiendront à l'Ecole Supérieure des Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique de Noisy-le-Grand ;
- à partir de 20h00 : Soirée de l'Athlétisme à bord d'un Bateau Mouche.

Le **dimanche 27 janvier** :

- de 9h30 à 12h30 : suite de l'Assemblée Générale et apéritif de clôture (Ecole des Ingénieurs).

Une réunion de coordination s'est tenue le 6 décembre avec les responsables des Commissions Nationales.

Ce vendredi 14 décembre, une information sera adressée aux Ligues concernant leur représentation au Congrès, notamment Délégués élus par les AG et représentant de Ligue aux réunions plénières des Commissions Nationales.

◆ **Commissions Nationales des Clubs et du Développement.**

Le Groupe des Textes Réglementaires souhaite connaître les souhaits du Bureau Fédéral à propos de ces Commissions, dont la décision de création est prise et devra être validée par le Comité Directeur puis par l'Assemblée Générale.

DANIEL ARCUSET souhaite rappeler les raisons pour lesquelles la création de ces Commissions est envisagée et quels sont les objectifs poursuivis, ce qui déterminera leur composition. Pour que ces Commissions soient représentatives, elles devront être ouvertes aux représentants du territoire et les frais engagés devraient être partagés avec les Ligues.

☞ Commission Nationale du Développement : elle doit être la « boîte à idées » et définir des orientations de fond et sur le long terme. Toutes les Ligues doivent donc y être représentées, ainsi que le Bureau Fédéral, la DTN, la Direction de la Communication et FAC. Une réunion annuelle doit être envisagée.

☞ Commission Nationale des Clubs : les Clubs appelés à siéger à l'occasion d'Assises annuelles doivent être représentatifs, selon les tranches définies pour leurs cotisations, et accompagnés dans leurs réflexions par des élus et des représentants de la DTN, en tant que personnes ressources.

BERNARD AMSALEM apprécie cette notion d'Assises annuelles tenues avec l'aide d'experts. Le choix des Clubs devra s'appuyer sur l'avis des Ligues.

PIERRE-YVON LENOIR pense que la Commission du Développement ne doit pas compter trop de membres, ce qui pourrait nuire à l'efficacité.

JEAN-JACQUES COURT craint qu'un rythme annuel de réunion ne permette pas la réflexion nécessaire et souhaite une représentation paritaire : Ligues, Comités, Clubs, avec des « experts » ressources et la DTN.

DANIEL ARCUSET pense que le Développement devra, plus tard, être régionalisé pour que tous les participants aient des démarches de projet : les Clubs, les Comités et les Ligues. Lors de la mise en place nationale, cela requiert que tous les acteurs soient représentés.

BERNARD AMSALEM approuve le principe de cette représentation car les enjeux sont importants.

CHRISTIAN ROGGMANS s'interroge sur quelques points : les débats dans ces Commissions réuniront des avis divergents sur le développement, de la base vers le sommet et l'inverse ; qui désignera les Clubs dits représentatifs et quelle sera la place des Comités Départementaux qui sont les plus proches de la base ?

ANDRE GIRAUD estime qu'il faut agir au niveau des Départements. La Commission Nationale, pilotée par la FFA, devrait avoir une représentativité proportionnelle facilitant une mise en place ultérieure dans les Départements.

ANNIE LAURENT rappelle l'expérience de la CRJ qui a eu du mal à faire avancer quelques idées nouvelles. Il lui paraît nécessaire que l'organe de réflexion ait un pouvoir fort.

PIERRE-YVON LENOIR rappelle que l'essentiel des Clubs de la FFA est constitué de petits Clubs. Il leur manque parfois des choses élémentaires et il faut faire «simple ». Par exemple, leur donner des modèles de Convention à établir avec des établissements scolaires.

JEAN-JACQUES COURT pense que cela existe depuis longtemps déjà.

BERNARD AMSALEM se dit attaché à ce que les participants soient désignés par la base et pense qu'il serait également intéressant de mixer les deux Commissions, du Développement et des Clubs, car le premier passe nécessairement par les seconds. Le forum doit être permanent.

DANIEL ARCUSET estime que le temps enseignera les évolutions nécessaires mais qu'il convient de démarrer simplement cette réflexion. Un Groupe de pilotage peut être installé avec des représentants des Ligues puis il faudra diffuser l'information partout et au même moment.

Pour que l'adhésion soit acquise à l'origine, il faut que les idées soient celles de la base avec un pilotage fédéral.

L'Assemblée Générale peut être l'occasion d'un retour sur les réflexions des Assises avec des Groupes de travail, l'un sur la Commission des Clubs, l'autre sur celle du Développement, devant crédibiliser la création de ces Commissions. Il y a un besoin de représentativité mais il faut rechercher la cohérence. Il ne doit pas s'agir de Commissions lourdes mais d'un forum permanent et que les idées communes soient exploitées.

BERNARD AMSALEM rappelle que l'Assemblée Générale est l'occasion de définir une stratégie.

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de revenir sur les thèmes ci-dessus lors d'une réunion spécifique le mercredi 9 janvier à 15 heures, en présence de JOCELYNE BORSZCZ et de JEAN-PAUL BOURDON.**

◆ **Textes régissant les Interrégions**

ANNIE LAURENT transmet les questions que se pose le Groupe des Textes réglementaires à propos des Interrégions et des CTI, notamment s'il s'agit désormais que des CTS soient chargés de missions Interrégionales et siègent à ce titre au Conseil Interrégional.

JEAN GRACIA ajoute l'hypothèse de territoires variables pour les Interrégions alors que le Conseil Interrégional est intégré dans les textes réglementaires. Une solution consisterait à laisser la liberté aux Ligues de se réunir en formation adéquate afin de préparer l'organisation des compétitions interrégionales.

DANIEL ARCUSET rappelle que les Ligues viennent d'être interrogées, comme il était prévu, par la DTN à propos des regroupements souhaités entre elles, selon les compétitions de Cross-country, en Salle et sur Piste. Il y a trois possibilités : un nouveau découpage, l'ancien découpage ou l'initiative laissée effectivement aux Ligues. Jusqu'ici, la situation Interrégionale était figée. Si le désir est de travailler en terme de proximité, de libérer des dates au calendrier, de valoriser les Championnats Départementaux et Régionaux, de revoir les modalités de qualification, il faut laisser aux Ligues la possibilité de s'organiser.

PAUL BENARD pense que cela ne s'est pas dit lors des Assises et les qualifications demandent des choses précises.

JEAN-FRANÇOIS COQUAND rappelle les missions interrégionales : le suivi des athlètes de haut niveau, les formations et les compétitions de niveau intermédiaire qui sont demandées, plus des qualifications à la place. Les CTI sont en place jusqu'en septembre 2002.

BERNARD AMSALEM plaide pour la simplicité et la lisibilité. Le souhait est général de conserver un niveau de compétition intermédiaire et de trouver un équilibre dans le territoire des Interrégions. Les Ligues ont été interrogées, on doit attendre leur réponse. Suivra l'étude de la gestion des compétitions et des qualifications

PAUL BENARD regrette que les Salles soient encore rares et qu'elles doivent se louer cher.

JEAN GRACIA rappelle le calendrier à respecter pour la modification des textes réglementaires qui serait nécessaire : Bureau Fédéral du 9 janvier, Comité Directeur du 19 janvier, Assemblée Générale des 26 et 27 janvier

GUY MANFREDI regrette que ce calendrier bouscule l'étude d'éventuelles modifications de textes réglementaires sur un sujet sensible, celui des Interrégions et de leur découpage, alors même que les Ligues sont encore en cours de consultation et sans que l'on puisse préjuger de leurs réponses.

DANIEL ARCUSET confirme que les Ligues peuvent s'organiser pour le niveau Interrégional des compétitions.

PAUL BENARD revient aux qualifications, avec des craintes, notamment si des temps réalisés aux Championnats Départementaux devaient être qualificatifs pour des Championnats de France et si des qualifications devaient se faire à la place. Il faudrait alors des performances minimales

4. - INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HERTRICH

➤ **Trésorerie** : elle reste difficile car il y a peu de rentrées en ce moment et des Partenaires n'ayant pas soldé leur soutien au titre de la saison 2000-01. S'est ajoutée la baisse du nombre des licenciés.

➤ **Travaux de fin d'année** : l'intervention prochaine du Commissaire aux Comptes est attendue. Les comptes 2000-01 laissent apparaître un déficit prévisible d'environ 950 KF.

➤ **Primes à verser aux Athlètes** : pour les primes de la saison 2001-02, le DTN a communiqué un projet.

BERNARD AMSALEM souhaite que l'on s'en tienne aux usages en la matière, une analyse sur ce sujet sera faite avec le DTN.

GERARD HERTRICH demande l'accord du Bureau Fédéral pour le versement des primes ayant trait aux Coupes de France sur Route et de Courses en montagne et sur celles concernant les Championnats d'Europe de Cross-country.

➔ **Le Bureau Fédéral donne son accord à l'unanimité pour les primes à verser aux Athlètes concernant les Championnats d'Europe de Cross-country et les Coupes de France de Courses Hors stade et en Montagne.**

JEAN GRACIA évoque un courrier de l'IAAF concernant les Championnats du Monde d'Edmonton et indiquant que certaines primes revenant aux athlètes ne leur seront pas versées car ils n'ont pas subi deux contrôles antidopage inopinés avant le résultat valant prime. Cela pénalise un athlète mais aussi éventuellement une équipe de Relais.

CHRISTIAN ROGGEMANS évoque les versements attendus de Partenaires et demande s'ils sont repris dans le déficit annoncé. Il demande si la FFA a un document de FAC concernant ces accords de partenariat.

BERNARD AMSALEM indique que ces accords seront évoqués lors du prochain Conseil d'Administration de FAC, le 13 décembre.

5. - INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA

■ Délégations fédérales (Voir annexe)

➔ **Le Bureau Fédéral arrête la représentation de la Fédération et du Président aux différentes épreuves du calendrier 2001-02**

■ Implantations de Compétitions nationales 2002

Sur proposition du Directeur des Compétitions CHRISTIAN BAUTRAU et après avoir reçu l'aval des Commissions Nationales et des Ligues concernées, JEAN GRACIA soumet au Bureau Fédéral les implantations suivantes :

- | | | |
|---|-------------------|-----------------|
| • Match International d'Épreuves combinées
– 20 ans et - 23 ans, FRA / ESP / GBR | Montpellier | 23-24 fév. 2002 |
| • Critériums Nationaux de Lancers longs | Salon-de-Provence | 2 et 3 mars |
| • Championnats de France des 200 km Marche | Château-Thierry | 23-24 mars |
| • Championnats de France 50 km et 20 km Marche | Sarreguemines | 28 avril |
| • Critériums Nationaux de Marche Jeunes | Sens | 26 mai |
| • Critérium National de Marche
10 000m F et 20 000m H | Besançon | 26 mai |
| • Championnats de France des 100 km Marche | Ligny-en-Barrois | 13 octobre |
| • Journée Nationale des Jeunes à la Marche | Montreuil (93) | 20 octobre |

→ **Le Bureau Fédéral plante à l'unanimité les compétitions nationales ci-dessus.**

■ **Groupe Gestion des Terrains de la CSO**

JEAN GRACIA indique la mise en place par le Groupe des processus de certification, d'homologation des terrains, ainsi que leur classement selon les textes qui ont été aménagés. Il demande que ces nouvelles dispositions soient appliquées à partir du 1^{er} mars 2002 et pour toute installation nouvelle après cette date.

PAUL BENARD souligne le bon et important travail qui est effectué par ce Groupe de Gestion des Terrains et particulièrement par DIDIER FEUILLOLEY. Il espère que courant 2002 un dossier de présentation sera prêt, permettant sa distribution aux Collectivités nous interrogeant.

Il sera nécessaire de faire appel à des spécialistes pour l'établissement de certains plans, ce qui entraînera quelques frais.

Le Groupe pense pouvoir avoir prochainement le concours d'un expert en sols.

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité l'application des nouvelles dispositions de certification, d'homologation et de classement, à compter du 1^{er} mars 2002.**

6. - INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS COQUAND REPRESENTANT LE DTN

● **Règlement des Représentants d'Athlètes**

Des modifications ont été apportées au règlement existant afin de préciser notamment le rôle principal d'engagement des Athlètes aux compétitions.

Le DTN est le représentant de l'Athlète pour l'organisation et la planification de la saison

JEAN GRACIA confirme qu'il s'agit de quelques modifications au Règlement adopté précédemment par le Comité Directeur.

→ **Pour transmission au Comité Directeur, le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité les modifications au Règlement des Représentants d'Athlètes.**

● **Convention d'Athlète de Haut niveau**

JEAN-FRANÇOIS COQUAND indique que sont concernés 150 à 160 athlètes bénéficiant d'aides personnelles, l'aide prenant davantage en compte les besoins réels de chacun : projet professionnel et soins médicaux, par exemple, le dossier étant confidentiel et destiné à savoir précisément leur situation. La DTN souhaite aussi insister sur la participation aux stages collectifs mais, si nécessaire, des aides personnelles seront possibles.

JEAN GRACIA indique qu'il y aura ensuite des modifications aux Règlements Généraux à soumettre au Comité Directeur.

JEAN-JACQUES COURT signale que la Commission Nationale du Sport de Haut niveau (CNSHN) a fait des propositions qui sont pratiquement toutes reprises dans la Convention.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité les modifications apportées à la Convention d'Athlète de Haut niveau.**

● **Projet de Règlement des Meetings Nationaux**

En préambule, le Président précise que la décision d'affectation budgétaire sera prise qu'après l'élaboration complète du budget de la FFA. Il demande donc aux Membres du Bureau Fédéral d'analyser les textes proposés sans tenir compte, pour le moment, des implications budgétaires.

JEAN-FRANÇOIS COQUAND précise que la reconduction du circuit des Meetings Nationaux est proposée avec 4 catégories et des nombres variables d'épreuves nationales ; 20 athlètes peuvent être engagés, anciens et jeunes en devenir.

Les Meetings sont inscrits dans la structuration de la saison avec recherche qu'il y ait plus d'épreuves et plus de confrontations. Un circuit par spécialité est organisé, avec des choix de Meetings attribuant des points.

Ces dispositions ont été étudiées avec les organisateurs.

Pour le financement, l'accueil des athlètes est favorable et les organisateurs ont accepté d'alimenter eux-mêmes la moitié du coût. Pour l'autre moitié, FAC recherche des partenaires et, à défaut, le budget nécessaire serait pris sur celui de la DTN.

MICHEL MARLE demande de modifier l'article concernant les contrôles antidopage car ils ne doivent pas être annoncés aux Organisateurs..

PAUL BENARD demande que l'article concernant les records de France précise que doivent être joints « le point 0 » pour le chronométrage et la photo d'arrivée.

PIERRE-YVON LENOIR apprécie que 39 Meetings fassent partie de ce circuit, dont quelques nouveaux. Il demande si le budget global d'organisation sera connu.

BERNARD AMSALEM pense possible de demander à JEAN-PAUL JACOB, responsable de ces Meetings à la DTN, d'évaluer les masses financières respectives selon les types de Meetings.

JEAN-FRANÇOIS COQUAND regrette qu'il y ait un athlétisme à deux vitesses car certaines spécialités ne sont pas demandées. Le souhait a été de resserrer le nombre de Meetings pour 2003.

DANIEL ARCUSET souhaite que la FFA informe les Ligues qui doivent connaître les dates de ces Meetings.

JEAN GRACIA rappelle qu'il est nécessaire de faire appliquer le Règlement avec notamment l'aval des Ligues pour l'organisation d'un Meeting National. Comme cela n'a pas été fait avant la réunion des Organisateurs, il est important que JEAN-PAUL JACOB demande l'accord des Ligues avant toute parution sur le calendrier officiel de la FFA.

JEAN-FRANÇOIS COQUAND signale qu'avec 39 Meetings il est évident que certains seront organisés à des dates proches des compétitions officielles des Ligues.

GERARD HERTRICH regrette que des Meetings précèdent ou suivent de peu les Championnats Régionaux.

PAUL BENARD rappelle que les minima D et E et les qualifications à la place favorisent les Régionaux. Pour les Meetings, ce sont les minima A.

JEAN-FRANÇOIS COQUAND précise que les Meetings Nationaux font partie de la stratégie concernant le Haut niveau et qu'ils sont nécessaires à la préparation des athlètes. Cela peut être effectivement contradictoire avec la notion de privilégier les Championnats Régionaux.

➔ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité le Règlement des Meetings Nationaux.**

7. – QUESTIONS DIVERSES

➤ **EDOUARD ESKENAZI** rappelle que seule la FFA peut transformer des licences Hors stade en licences Clubs. Plutôt que d'avoir à fournir une attestation, les Ligues pourraient-elles procéder elles-mêmes à cette modification de qualification.

JEAN GRACIA connaît le problème de la Ligue d'Ile-de-France qui a 110 licences de ce type en instance. Dès demain, une personne supplémentaire renforcera le Service fédéral chargé de la question. Pour 2002-03, la FFA étudiera la possibilité pour les Ligues de procéder à ces transferts de qualification.

➤ **JEAN-JACQUES COURT** souhaiterait que les Clubs ayant des athlètes retenus pour une sélection internationale soient avisés directement par la FFA.

Après discussion entre les Membres du Bureau Fédéral, il s'avère que cette information figure en temps réel sur le site internet de la FFA et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire d'alourdir encore davantage la tâche de la DTN.

Séance levée à 21h45

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le mercredi 9 janvier 2002, à 18h30